



**DEMOCRATIE PARTICIPATIVE**  
**COMITE DE QUARTIER LES MUSICIENS – HAUT DE FONTENAY**  
**BALADE URBAINE DU 23/05/2025**

**Présents :**

Richard Rivaud, Philippe Grognet, Pascale Renaud, Yannick Le Goaëc, Laetitia Niemczyk, Samer El Sokhon, 10 Fontenaysiens.



L'objectif de la balade urbaine avec le maire est de faciliter un dialogue direct entre les résidents et le maire. Cette visite sur le terrain a pour but d'identifier les atouts et les problèmes du quartier (mobilité, propreté, aménagements, sécurité, espaces publics, etc.), de recueillir les observations des habitants et de discuter des projets en cours ou futurs. Elle encourage l'engagement des citoyens et renforce le dialogue entre les élus et les habitants.

**Le Parcours :**



## 1. Chemin de la chapelle St Jean

**Comité de Quartier :** Au virage du chemin, disparition de la plaque d'information sur la présence d'une Motte féodale (voir Micheline / FHA pour la plaque)



**Mairie :** Un devis est en cours pour la réinstallation de la plaque d'information, accompagné d'un nettoyage de l'espace environnant ainsi que du panneau situé en dessous. C'est une **motte féodale** sur laquelle était construite une maison forte. La motte et sa maison forte sont un système défensif et la marque d'un puissant. Elles ont existé sans doute aux XIème et XIIème siècles. La maison a disparu vers la fin du XIIème siècle.

## 2. Chemin de la chapelle St Jean

**Comité de Quartier :** Effondrement d'un mur de soutènement en bord de chemin, reconstruction ?



**Mairie :** Un devis a été établi par l'entreprise Eurovia, évaluant la rénovation du mur à 25 000 euros. Toutefois, la solution retenue n'est pas une nouvelle rénovation, le mur ayant déjà été réparé par le passé sans succès. Il est envisagé de retirer entièrement le mur et de réaménager l'espace avec un aménagement paysager (végétalisation).

## 3. Rue Santos Dumont, Nord

**Comité de Quartier :** Barrière en bois dégradée pour empêcher passage motos/véhicules sur le chemin de la chapelle St Jean.



**Mairie :** Une remise en état de la barrière est actuellement à l'étude par les services municipaux.

## 4. Angle Santos Dumont / Pierre Brossolette

**Comité de Quartier :** Présence d'une cheminée dégradée – État du mur entre Rue Pierre Brossolette et le Bois des Missionnaires (lierre) – Pertinence de l'emplacement de la caméra de vidéosurveillance.



**Mairie :** La cheminée, d'une hauteur de 5 mètres, sert de conduit d'aération à l'extrémité du réseau d'assainissement. Les services municipaux doivent contacter Hydréaulis pour procéder à sa rénovation complète.

La caméra, de type 4G et nomade (la seule de ce type dans la ville), a été installée à cet emplacement à la suite de plusieurs cambriolages survenus rue Pierre Brossolette. Elle couvre trois axes afin de surveiller efficacement cette zone, identifiée comme un potentiel chemin de fuite. Depuis l'installation de cette caméra, aucun cambriolage n'a été relevé.

## 5. 27 Rue Pierre Brossolette

**Comité de Quartier** : Dégradation du trottoir dû aux racines d'un sapin situé dans la propriété privée à proximité immédiate.



**Mairie** : Le service voirie va réaliser une étude sur la zone concernée. Environ 25 mètres de trottoir sont endommagés, représentant un risque de chute pour les piétons.

## 6. Rue Pierre Brossolette

**Comité de Quartier** : Absence de poubelle à l'entrée du Bois des Missionnaires.



**Mairie** : L'installation d'une poubelle sera installée à gauche de l'entrée du parc.



**Mairie** : Un entretien de la végétation (arbres) sera réalisé par les services de la ville afin de dégager le trottoir pour les piétons, les branches étant actuellement basses et envahissantes. Par ailleurs, le socle métallique situé au sol à l'entrée du parc sera retiré afin d'éliminer un risque de chute.

## 7. Angle Pierre Brossolette / 1 Gabriel Péri

**Comité de Quartier** : Présence permanente de poubelles sur le trottoir.



**Mairie** : Le problème sera signalé à la Police municipale, qui adressera un courrier aux propriétaires concernés. Ces derniers peuvent être identifiés grâce aux codes-barres présents sur les poubelles.

## 8. Début Rue Gabriel Péri

**Comité de Quartier :** Actuellement en double sens, pertinence d'un sens unique (Sud > Nord) ?



**Mairie :** La mise en place d'un sens unique a un impact significatif sur l'ensemble du plan de circulation du quartier. Une consultation des riverains serait également nécessaire avant toute décision.

## 9. Rue Gabriel Péri

**Comité de Quartier :** Absence d'enfouissement réseaux aériens sur ce tronçon de la rue (entre points 8 & 10)



**Mairie :** La rue Gabriel Péri est la dernière du quartier à ne pas avoir bénéficié de l'enfouissement des réseaux. Bien qu'elle ait été incluse dans le projet initial, les travaux n'ont pas été réalisés en raison d'une pétition des riverains exprimant leur souhait de quitter Fontenay pour rejoindre Bois d'Arcy.

L'enfouissement est désormais programmé avant 2027.

## 10. Rue Gabriel Péri

**Comité de Quartier :** Vitesse véhicules jugée excessive

**Mairie :** Il est à étudier la possibilité d'ajouter des marquages « 30 » au sol dans le cadre de la campagne de signalisation prévue en 2025.

Une étude spécifique pourrait également être lancée dans le quartier afin de mesurer le flux de circulation et les vitesses moyennes des véhicules.

À l'échelle communale, une étude récente sur la vitesse a montré que toutes les rues mesurées respectent globalement la limitation à 30 km/h, à l'exception des rues Émile Zola et Victor Hugo.

**Comité de Quartier :** Lors de la balade urbaine, il a été constaté qu'en l'absence de signalisation, des véhicules se garent régulièrement dans le virage et sur le trottoir, ce qui réduit considérablement la visibilité pour les conducteurs. La vitesse excessive de certains automobilistes, notamment des livreurs, accentue le danger. Il est important de noter que des enfants jouent et circulent à vélo dans cette zone, ce qui renforce la nécessité d'intervenir rapidement.



**Mairie :** Il est prévu de mettre en place un marquage au sol et un arrêté municipal afin de réglementer le stationnement dans le virage. La Police municipale sera informée pour assurer une surveillance régulière et procéder à des verbalisations si nécessaires.

### 11. Angle Rue Jean Casale / Gabriel Péri

**Comité de Quartier :** Manque de visibilité à l'angle des 2 rues dû au stationnement de véhicules professionnels.



**Mairie :** Le rappel de l'interdiction de stationner à moins de 5 mètres d'un passage piéton est souligné. Une demande de devis a été lancée pour la réalisation d'un marquage au sol en jaune afin de matérialiser cette interdiction.

### 12. Rue Jean Casale

**Comité de Quartier :** Dégradation du panneau d'entrée de ville (manque le « Fleury ») + suggestion déplacement du panneau



**Mairie :** Le panneau est en attente de livraison et la possibilité de le déplacer sur la gauche, dans l'espace vert, sera étudiée.

### 13. Place de la Mare aux Canets

**Comité de Quartier :** Suggestion de création d'un espace de convivialité avec bancs, etc... et clôtures pour limiter l'accès aux chiens (déjections canines)



**Mairie :** Deux projets d'aménagement avaient été proposés par les villes de Bois-d'Arcy et de Fontenay-le-Fleury, mais ils ont été refusés par les habitants. Ces derniers souhaitent que cet endroit reste tranquille, notamment la nuit, afin d'éviter les rassemblements bruyants en soirée.

Suite à une demande formulée lors de la balade urbaine, des bancs pourraient être installés sur la place de la Mare aux Canets ainsi que dans le parc des Missionnaires.

Lors de la balade urbaine, il a également été constaté que la plaque signalétique de la Mare aux Canets était manquante.

**Mairie :** Les services de la ville vont tenter de retrouver le visuel d'origine de la plaque afin d'en commander une nouvelle et de la remettre en place. Cette plaque relate un élément du patrimoine local :

La **Mare aux Canets** était déjà mentionnée au XVe siècle dans le fief de Guillaume Olive. Elle a été comblée au XXe siècle pour permettre l'aménagement des rues et la création de la zone pavillonnaire. En 1907, le célèbre aviateur Alberto Santos-Dumont y faisait voler sa « Demoiselle », un petit monoplan motorisé, à proximité de cet endroit

#### **14. Rue Gabriel Péri (limite ouest)**

**Comité de Quartier :** Panneau d'entrée de ville peu visible, suggestion déplacement au niveau du 38.



**Mairie :** Le panneau est en commande. Le déplacement éventuel sera étudié avec le service urbanisme.